



## UTILISATION

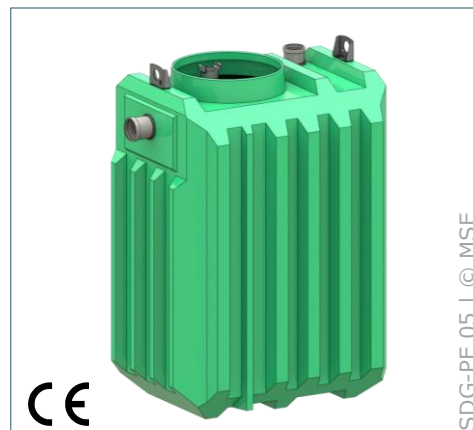
Les graisses ont tendance à colmater les canalisations c'est pourquoi leur rejet direct en égouts est interdit.

Le **SÉPARATEUR À GRAISSES PE TYPE SDG-PE** est destiné à piéger les matières solides ainsi que les graisses contenues dans les effluents en provenance des eaux de cuisines. Elles sont séparées grâce à un séjour dans une chambre de tranquillisation équipée d'un système de cloisonnement.

Le séparateur est conforme à la norme NF EN 1825-1 : « Principes pour la conception, les performances et les essais, le marquage et la maîtrise de la qualité ».

Cet équipement est installé notamment dans les :

- Restaurants
- Cuisines collectives
- Industries agro-alimentaires



## FONCTIONNEMENT

Les séparateurs à graisses sont composés d'une partie débourbeur dans laquelle les matières lourdes vont décanter et d'un compartiment séparateur dans lequel les graisses vont flotter. Ces deux compartiments sont séparés par une cloison afin d'éviter l'entraînement des boues dans la partie « séparateur ». La canalisation de sortie est immergée et sert de cloison siphonide ce qui permet de retenir les graisses dans l'ouvrage.

Les séparateurs à graisses sont dimensionnés selon les recommandations de la norme EN 1825-1, soit :

- un volume du compartiment séparateur 240 x la taille nominale (litres)
- un volume du compartiment débourbeur de 100 x la taille nominale (litres)
- un volume de rétention graisses 40 x la taille nominale (litres)
- une surface active de 0,25 x la taille nominale (m<sup>2</sup>)

Note : selon la norme EN 1825-1 un séparateur à graisses ne doit pas être dimensionné pour un débit inférieur à 2 L/s.

Les séparateurs sont équipés de :

- un ou deux puits de visite
- une arrivée avec tube plongeant PVC
- un siphon de sortie PVC
- une cloison débourbeur
- un piquage DN 110 avec joint hublot pour le raccordement d'une canalisation d'évent



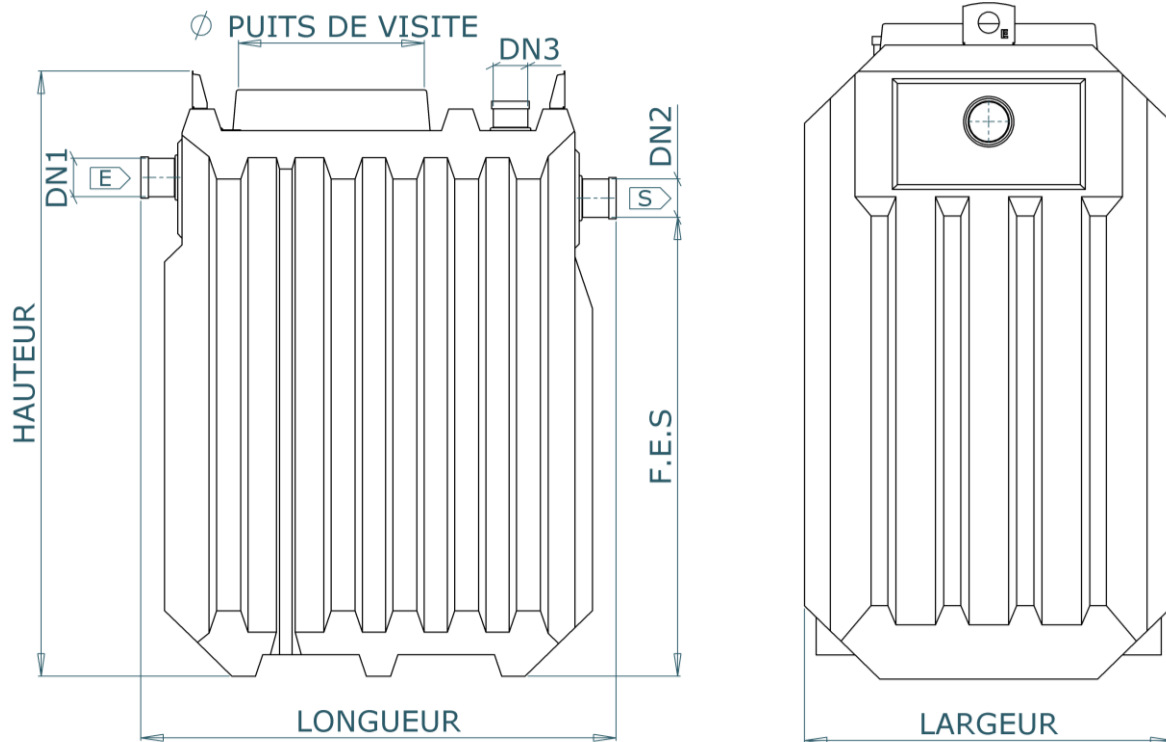
Le + MSE : Renfort interne en inox



# SÉPARATEUR À GRAISSES PE TAILLE 03 À 10 TYPE SDG-PE



## CARACTÉRISTIQUES



TAILLE SDGPE	03	05	07	10	UNITÉ
Largeur	820	1120	1120	1650	(mm)
Longueur	1345	1615	2790	2095	(mm)
Hauteur	2050	2050	2050	2050	(mm)
Masse	110	175	250	250	(kg)
Nombre amorce puits de visite	1	1	2	2	
Ø Puits de visite	580	580	580	580	(mm)
DN 1 et DN 2	110	125	125	160	(mm)
DN 3 (Évent)	110	110	110	110	(mm)
FES : Fil d'eau de sortie / Radier	1560	1560	1560	1560	(mm)
Δp Entrée / sortie	70	70	70	70	(mm)
Volume mini séparation des graisses	720	1200	1680	2400	(Litres)
Volume du débourbeur	300	500	700	1000	(Litres)
Volume mini de stockage des graisses	120	200	280	400	(Litres)
Surface mini séparation des graisses	0.75	1.25	1.75	2.5	(m <sup>2</sup> )
Volume total	1239	1981	3220	3927	(Litres)



## CONSTRUCTION

Le séparateur est construit en polyéthylène rotomoulé (épaisseur = 10 mm).



## OPTIONS

- Construction en acier inoxydable 304L
- Colonne d'extraction



## INSTALLATION ET ENTRETIEN

L'installation du séparateur est décrite dans la « Notice de pose séparateur ».

Les séparateurs en polyéthylène ne sont pas conçus pour une installation en nappe phréatique. Le cas échéant, privilégier un séparateur en inox.

Le séparateur à graisses doit être vidangé et curé régulièrement. La fréquence dépend du nombre de couverts du restaurant, du type de cuisine et de la présence ou non d'une machine à laver la vaisselle. Un minimum d'une vidange par mois est conseillé mais une tous les quinze jours est préférable, selon la norme NF EN 1825-2.

Pour plus de détails concernant l'entretien du séparateur, se référer à la « Notice d'exploitation séparateur »